

5. ENCAISSE

L'encaisse de l'État se ressent non seulement des opérations budgétaires, mais aussi des modifications apportées à la dette non échue et impayée de l'État, ainsi que d'autres transactions non budgétaires. En 1960-1961, bien que le déficit budgétaire ait atteint 345 millions de dollars, les soldes bancaires de l'État ont diminué de seulement 71 millions au cours de la même période. Cette diminution est le résultat net du déficit budgétaire compensé par une augmentation de 223 millions de dollars au chapitre de la dette impayée et non échue (compte tenu des opérations aux comptes de placements en valeurs et du fonds d'amortissement) et des recettes nettes de 51 millions de dollars provenant d'autres opérations non budgétaires.

Les recettes et décaissements non budgétaires ont trait à des opérations qui entraînent une augmentation ou une diminution de l'actif et du passif de l'État; ils ne figurent pas dans ce qu'on pourrait appeler le compte du revenu de l'année financière ni n'entrent en ligne de compte dans le calcul de l'excédent ou du déficit budgétaire de l'année. Cependant, il y a lieu de tenir compte des opérations tant budgétaires que non budgétaires lorsqu'on envisage l'ensemble des opérations financières de l'État et qu'on en mesure les effets sur l'encaisse de l'État et la répercussion sur l'économie.

Les augmentations ou diminutions de l'actif ou du passif de l'État ont été exposées en détail dans le chapitre intitulé «État de l'actif et du passif du Canada». En ce qui concerne l'actif, les opérations non budgétaires consistent surtout en prêts et avances consentis aux sociétés de la Couronne et autres organismes et caisses de l'État (y compris la caisse de la sécurité de la vieillesse), aux gouvernements étrangers, provinciaux et municipaux, aux organismes internationaux, aux anciens combattants et à d'autres emprunteurs, ainsi qu'en remboursements provenant des mêmes sources. Quant au passif, elles visent surtout les recettes et versements relatifs aux nombreux comptes de dépôt et de fiducie, et fonds de rentes, d'assurances et de pensions, détenus ou gérés par l'État.

Le tableau qui suit résume les opérations budgétaires et non budgétaires pour 1960-1961 et indique comment elles influent sur l'encaisse de l'État. Aux fins de comparaison, les chiffres correspondants pour 1959-1960 y figurent également.

TABLEAU 56
(en millions de dollars)

CHANGEMENTS DANS L'ENCAISSE	Année financière terminée le 31 mars	
	1961 (provisoire)	1960
Opérations budgétaires—		
Recettes.....	5,615.6	5,289.8
Dépenses.....	5,961.1	5,702.9
1. Déficit budgétaire (—)	—345.5	—413.1
Opérations non budgétaires (sans les opérations relatives à la dette non échue)—		
Recettes et crédits—		
Remboursements de prêts, de placements, et d'avances de fonds de roulement (net)—		
Compte de stabilisation des prix agricoles.....	30.5	—53.6
Chemins de fer Nationaux du Canada.....	116.5	261.4
Caisse renouvelable de la Production de défense.....	5.0	9.5
Nouveau-Brunswick (entreprise d'énergie Beechwood).....	3.4	3.2
Caisse de la sécurité de la vieillesse (prêt temporaire).....	10.7	—28.0
Royaume-Uni (prêt 1946).....	16.8	16.4
Autres gouvernements étrangers (loi sur l'assurance des crédits à l'exportation).....	15.2	17.9
Autres.....	6.4	14.2
	204.5	241.0